# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA RONDE, sous la présidence de M. SERVANT Jean-Pierre, Maire.
Etaient présents : MM. SERVANT, GUILLAUME, PICHOT, GUILLOUX, PACREAU, PARPAY, CAILLAUD, TURGNE, Mmes GUINET, ROY-DRAPPIER, APPERCE, BOTREL.
Excusées : Mmes LOREAU, FEMOLANT, NEUFCOUR-LIGONNIERE
Secrétaire de séance : M. PACREAU
Date de convocation : 24/01/17

- :- :- :- :- :-

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2016.

## LOCATION DU BAR-RESTAURANT

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail commercial qui sera signé avec Mme Bénédicte CHAUSSADE, future gérante du bar-restaurant « Chez Bédie Bistrot gourmet », sis 3 rue de l'Eglise.
Ce bail rédigé par Maître Sophie PETIT-MONNEREAU, notaire à FERRIERES est un bail commercial de 9 ans, révisable et résiliable à l'issue de chaque période triennale (3, 6 et 9 ans). Il prendra effet à compter du 1er avril 2017.
Le loyer du Bar-restaurant est fixé à 500 € TTC la 1ère année, 600 € TTC la 2ème année et 700 € TTC les années suivantes ; celui du logement, 200 € TTC la 1ère année et 250 € TTC les années suivantes.
Les impôts, taxes et redevances seront à la charge du locataire.
La licence autorisant la vente de boissons alcoolisées (licence IV) restera propriété de la Commune.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de ce bail commercial avec Mme Bénédicte CHAUSSADE et autorise Monsieur Alain GUILLAUME, adjoint au maire à signer ce contrat.

Concernant les travaux, la réfection complémentaire de la toiture est en cours ; la restauration du sol du premier étage et le remplacement d'une fenêtre sont également prévus.

## GROSSES REPARATIONS DE SECURITE DU PONT DE LA CROIX DES MARYS

Monsieur le Maire fait part des travaux d'urgence à réaliser sur la voirie communale. En effet, le pont de la « Croix des Marys » sis sur la voie communale 106 est très endommagé suite au trafic devenu important avec l'ouverture du nouvel embarcadère départemental de « Bazoin ».
Il présente deux devis des entreprises GATTEAU BATIMENT (coût : 82 318,94 € HT) et BONNET (coût : 118 707,10 € HT).
Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil départemental, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle, pour le financement des travaux nécessaires à la remise en état de ce pont –tranche2-

Monsieur le Maire propose aussi de solliciter l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
*Accepte le devis de l'entreprise GATTEAU BATIMENT pour un montant HT de 82 318,94 € HT – 98 782,73 € TTC ;
*Décide de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Conseil départemental au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle d'un montant de 12 927 €.
*Décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 32 927 €.
*Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**REHABILITATION DES ANCIENNES HALLES**

45 entreprises ont répondu aux appels d'offres ; leurs propositions sont étudiées par l'architecte, M FRAIRE.
Le choix des entreprises retenues sera effectué lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.
Le montant total des travaux est estimé à 936 444 € HT. Des subventions à hauteur de 80% seront sollicitées auprès de l'État, de la Région et du Département ; la participation de la Commune (20%) s'élèverait à 187 289 €.
La poursuite de cette opération dépendra de l'obtention de ces aides.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Une famille de migrants devrait bientôt s'installer à LA RONDE.

Une réunion préparatoire à l'élection d'un Conseil des Jeunes a eu lieu le samedi 28 janvier dernier mais n'a réuni que très peu de participants. L'élection est maintenue au 11 mars prochain.

Une réunion de la Commission voirie est à prévoir afin d'établir le programme des travaux 2017.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le mercredi 15 février.